

### Contact :

Stéphanie Fargeot

Auteur : CAUE de l'Indre

Le 24.05.18 à 10h, rendez-vous téléphonique avec Stéphanie Fargeot, responsable pédagogique de ALIPTIC entreprise proposant des formations de coordinateur-gestionnaire de tiers lieu.

<https://www.aliptic.net/association/>

### **Pourriez-vous vous présenter ?**

J'ai beaucoup travaillé dans la communication. Puis j'ai décidé de recommencer mes études et j'ai donc fait une thèse sur les tiers lieux ; en particulier dans la Creuse. De plus, je suis maintenant formatrice au sein d'Aliptic, une association de défense des intérêts de la filière numérique dans la Région.

### **Qu'est-ce qu'un tiers lieu ?**

C'est un espace collaboratif. Un lieu de vie. C'est un projet qui permet de redynamiser le lieu. Souvent il naît d'un besoin exprimé.

Un tiers lieu est un espace atypique, il n'est pas mis à disposition des usagers, il évolue avec ces derniers. Il ne possède pas d'horaires classiques mais bien plus étendus afin que chacun puisse y aller après le travail ou pendant les moments de détente. De plus, de nombreux événements peuvent se concrétiser au sein du tiers lieu, concerts, expositions... C'est la difficulté d'un emploi au sein d'un tel lieu.

Un tiers lieu c'est une philosophie du lieu : de l'accueil, de la communication, de l'écoute en grande partie, de la logistique pour faire tourner le lieu... Il faut que les gens se sentent « chez eux », qu'ils s'y sentent bien. Il faut que le responsable soit polyvalent, qu'il sache tout faire. (...) Il faut qu'il rende le lieu convivial afin qu'il se démarque des autres lieux grâce à l'ambiance.

Les tiers lieux sont tous différents les uns des autres, ils peuvent ne pas développer les mêmes activités, les mêmes politiques ; ils s'adaptent aux besoins des usagers, ils se réinventent en permanence.

### **Comment ce type de projet peut-il fonctionner ? Comment peut-il être créé ?**

C'est après l'analyse de la démographie (population vieillissante, jeunes, actif...) et du tissu économique que l'on peut proposer un tel lieu.

Pour que ce projet fonctionne, il faut que l'initiative soit portée par un couple magique : une personne qui connaît le terrain et un porteur politique. tiers lieu

Vous ne pouvez pas proposer un projet ainsi et l'imposer aux habitants. Il faut que vous constituiez un groupe de personnes (ce qu'on appelle la primo communauté) afin de parler de ce projet avec eux, voir ce qu'il manque dans la commune, qu'est-ce qu'ils veulent y faire (savoir si beaucoup travaillent à la maison, s'ils ont des enfants), comment ils veulent le faire ; les sonder afin de susciter un intérêt pour le projet. Savoir si les habitants souhaitent s'y investir est primordial ; en tant que futurs usagers ce sont les contributeurs du lieu.

Sensibiliser les gens du territoire est primordial à la création d'un tiers lieu, il faut collecter l'intérêt des habitants afin que ce projet soit le leur. D'ailleurs lorsqu'on crée un tiers lieu, on ne fixe pas d'usages directement, il faut d'abord savoir ce dont les gens ont besoin, ce qu'ils veulent faire.

Plus les gens sont investis dès le début, plus ils en parleront et plus votre projet a une chance de naître. Ça va se construire doucement, c'est le bouche-à-oreille qui donnera au stade expérimental la possibilité de voir le jour. Ce sont les habitants et les porteurs du projets qui vont co-construire le lieu.

Les gens viennent pour discuter, laissez-les s'exprimer. Si dès le début du tiers lieu les projets les plus importants ne peuvent pas avoir lieu, ce n'est pas grave. Si c'est quelque chose à taille humaine c'est déjà très bien.

À noter, le principe d'usagers arrive après la création du projet et la création de la primo communauté.

Pour la création du tiers lieu, si l'aménagement est trop coûteux, il est possible de récupérer des meubles de seconde main, d'y réfléchir avec les usagers. D'organiser des espaces, ce qui permettra à tous de s'approprier les lieux. Il faut que cet endroit devienne une seconde maison, donc laissez faire les usagers, ils trouveront des solutions peu coûteuses pour que cet endroit soit utile et qu'on puisse y travailler sereinement. Des partenariats peuvent être menés, ce peut être un lieu de vente de mobilier ce qui permettra aux gens qui prêtent les objets de pouvoir recevoir de l'argent en retour si vente du canapé ou de la table basse...

Pour le nom, en règle générale, un brainstorming est mis en place avec la primo communauté, voire avec les tiers lieux environnants. Il faut éviter un nom institutionnel et privilégier un nom de lieu qui parle aux usagers. C'est ainsi qu'à Dun le Palestel, lors du brainstorming, un homme de 80 ans parlant des peintres impressionnistes et de l'histoire du territoire a proposé « la palette » et c'est resté. La charte graphique s'est mise en place ensuite. Il ne faut pas que les élus imposent mais bien que l'idée vienne du groupe, ça permet de s'approprier le lieu encore une fois.

### **Et les tiers lieux environnants ?**

Dès le début, inviter les tiers lieux des alentours est une bonne chose. Il n'y a pas de comparaison à avoir les uns avec les autres, au contraire, c'est une grande communauté et ça permet de se rencontrer et de prendre les conseils de tous avant de se lancer. Il n'existe pas de concurrence entre les différents tiers lieux de la Région, juste un réseau d'entraide et de savoirs. C'est une question de réseau et plus celui-ci fonctionne de manière fluide, plus les informations auront tendance à être partagées (...) Cela permet de partager son expérience, son expertise dans certains domaines, de mutualiser les compétences et les moyens et c'est d'autant plus important pour de tels lieux novateurs. Sans oublier que cela parle aux politiques et aux élus. Cependant les élus ne doivent pas imposer de projets, ils ne doivent pas créer un tiers lieu sans la contribution du plus grand nombre. Et c'est ce qui est le plus compliqué, proposer à un élu un projet sans finalité (car les activités vont être définies au fur et à mesure).

Pour les élus, ne pas avoir de tiers lieux aux environs peut être un bon argument pour éviter la concurrence. A contrario pour le gestionnaire du tiers lieu, il est intéressant de se mettre en relation avec les autres tiers lieux pour renforcer l'offre.

D'ailleurs, donner des exemples de tiers lieux aux alentours, qui fonctionnent, permet aux élus de se projeter. Sans pour autant reproduire la même chose, mais il est rassurant de voir ce type d'espace collaboratif et participatif fonctionner.

Il peut être intéressant de regarder sur internet les tiers lieux environnants, de s'informer puis de s'y déplacer pour les découvrir vraiment, créer des partenariats, des liens. Ce n'est pas une question d'argent mais de services, de réciprocité. On travaille entre humains, pour des humains et avec des humains. Là réside tout l'intérêt du réseau des tiers lieux. Le dialogue local est la base.

### **L'intérêt des réseaux sociaux ?**

Les réseaux sociaux sont de bons vecteurs de communication, Facebook par exemple permet de communiquer sur l'avancée du projet sans gros moyens financiers en communication. Cela permet de donner à voir comment le projet se construit, ce qui se passe lors des réunions afin de sortir du langage institutionnel et de créer des moments de vie. Ces réseaux permettent de capter de plus en plus de personnes, les gens vont suivre le projet, s'y investir, en parler... Ce moyen de communication permet d'associer les gens qui viennent mais pas seulement. Cependant ça les valorise, il faut qu'ils se sentent concernés.

### **Comment donner à voir plus largement ?**

Toucher les adultes par les enfants en mettant un mot dans le carnet des écoles et des collègues, faire un papier dans la presse locale pour la première réunion publique. Communiquer et créer des moments conviviaux de co-construction. Les personnes intéressées deviendront alors vos ambassadeurs.

Le tiers lieu peut aussi sortir des murs, il peut créer un événement à un autre endroit, mutualiser des ressources pour créer un festival, une exposition, un concert, une pièce de théâtre ou autre....

Les réunions de sensibilisation sont de bons moyens de communication, si, à chaque réunion une personne en amène une nouvelle, le projet a de grandes chances de voir le jour. Ce sont des moments conviviaux autour de projets intéressants, il n'y a pas de raison que cela ne fonctionne pas.

### **Quant au fonctionnement d'un tiers lieux ?**

Pour ce qui est du fonctionnement, il faut réfléchir aux activités à développer. Le co-working est en règle générale intéressant. Mais il faut établir un modèle économique qui peut reposer sur la gratuité pour les premiers mois puis un tarif intéressant ensuite afin d'auto financer le projet et de faire « plaisir » aux élus (comme 8 euros/jour ou 3 euros la demi-journée...). Les activités ou ateliers pour enfants sont aussi importants : activités parents/enfants, grands-parents/enfants... Les compétitions de jeux vidéo... Le tiers lieu peut aussi accueillir des vide-dressing, des ateliers couture... Tout dépend de l'envie des gens qui s'y investissent. Certains médias peuvent être rapatriés au sein du tiers lieu (la radio ou la TV locale...), des professionnels peuvent s'installer et en contrepartie donner des cours à d'autres personnes ou au moins répondre aux questions... Il faut réussir à donner une valeur ajoutée à ce lieu et ses occupants ; un service supplémentaire.

Ce peut aussi être un endroit où se pratiquent des massages, où ont lieu des projections de film, des pièces de théâtres etc...

Il est important de souligner qu'un tiers lieu doit absolument avoir un fonctionnement propre au territoire sur lequel il évolue. Il n'y a pas de recette miracle. Il faut fédérer et apporter du service (partenariat avec bibliothèque...).

Un tiers lieu donne la possibilité de renouer avec la société qui nous entoure. Cette société bienveillante sur qui les anciens pouvaient compter auparavant. C'est un lieu bâti pour les usagers, avec les usagers. Les habitants sont moins cantonnés chez eux, ils rendent visite aux autres. Le but est de briser l'isolement de certaines personnes. Une culture de l'échange se crée, on consomme différemment et c'est positif.

Dans un contexte social compliqué, le tiers lieu redynamise le territoire, crée de la chaleur humaine et sociale, fait naître un réel rayonnement sur le territoire.

### **À quoi faut-il faire attention ?**

Il est important de faire une étude et un diagnostic local afin de connaître la typologie de la population. Il faut réfléchir aux cibles, aux activités à mettre en avant. Il faut aussi faire un diagnostic économique afin de connaître la population travaillant aux alentours, les gens à même de venir travailler ou non au sein de tels lieux.

Par contre il faut faire attention à ne pas faire d'ombre aux associations ou entreprises locales, ce n'est pas le but. Il ne faut absolument pas entrer en concurrence. Il faut proposer des choses qui n'existent pas et dont la population a besoin ou est demandeuse.

Il est très important de connaître parfaitement le tissu économique et social pour proposer des projets qui deviendront des leviers pour le tiers lieu.

Il est aussi très important de ne pas laisser les élus imposer les usages du tiers lieu. Cet endroit va se créer avec les usagers et leurs besoins, pas par la volonté d'un élu qui pense que ses habitants ont besoin de telle ou telle chose.

Il ne faut pas s'isoler, d'où l'intérêt de rentrer rapidement en contact avec d'autres tiers lieux de la région.

Il faut prendre le temps, fédérer, avoir l'adhésion du plus grand nombre, rassurer les élus et proposer aux gens des activités qui leur parlent.

### **Et vis-à-vis des élus ?**

Le tiers lieu peut être un outil de valorisation pour l'agglo ou la commune. Cela peut montrer qu'ils sont à l'écoute de leurs administrés. Il faut faire attention de ne pas être instrumentalisé à l'approche des élections et de ne plus être soutenu ensuite.

De plus, le tiers lieu peut vraiment être un lieu de partage entre le maire et ses administrés. Par exemple un tiers lieu proposait un petit déjeuner une fois par semaine entre les habitants et le maire. C'est plus convivial, moins institutionnel et le maire est réellement à l'écoute de la personne autour d'un café. Le maire peut ainsi capter des choses dont il n'aurait pas eu connaissance grâce à ces moments privilégiés car les sujets sont plus libres.

### **Quelle est la différence entre une association et un tiers lieu ?**

Bien qu'un tiers lieu soit un lieu de rencontre, ouvert et dynamique comme peut l'être une association, ce n'en n'est pas une pour autant. Une association regroupe des gens qui partagent le même intérêt. Alors qu'un tiers lieu rassemble plein de projets différents, de personnes différentes

pour une créer une communauté très différente. La notion d'ouverture est omniprésente au sein d'un tiers lieu.

### **Qu'en est-il de la Creuse ?**

Il y a quelques tiers lieux dans la Creuse, qui fonctionnent bien.

Il n'y a pas de rivalité entre les associations et les tiers lieux creusois. Nous sommes à l'écoute et au service du citoyen, nous essayons au maximum de faire de l'inclusion sociale. Nous travaillons beaucoup avec les OT, hôtels et auberges, par exemple nous offrons ½ journée dans notre espace de co working aux gens dormant dans ces hébergements. Ce qui nous permet de faire la promotion de nos lieux respectifs. Les tiers lieux creusois sont connectés avec l'écosystème ainsi que l'économie locale. Par exemple il y a un bistrot à côté de notre tiers lieu et celui-ci reçoit plus de monde depuis que nous avons ouvert. Il faut être très ouvert et travailler avec les acteurs locaux privés, publics et/ou professionnels. Développer ce type de structure draine un public pour les structures des alentours. Cela permet de rendre la région plus attractive, si la région est plus connectée, il y a de nouveaux arrivants et cela a un impact chez les commerçants. Il y a une vraie synergie entre tous les acteurs locaux.

Un tiers lieu rural permet de dynamiser un village ou une petite ville. C'est bénéfique pour toute la communauté ainsi que la commune.

A Limoges, par exemple, un tiers lieu s'est spécialisé sur la fibre, le haut débit et la médiation numérique.

À Guéret, une baisse notable de la population était enregistrée et les personnes quittaient le centre-ville. Le challenge était de faire revenir la population en centre-ville, de travailler avec les gens exclus comme les tziganes et d'être un lieu de vie. « La Quincaillerie » a des usages divers que ce soit avec les enfants, les personnes âgées, il y a même un Fablab, un espace make-up, une imprimante 3D. De nombreuses pratiques évoluent au sein d'un même endroit. C'est un lieu qui ne désemplit pas (environ 6 000 personnes par an) contre 50 au début. Les élèves du DU action sociale se réunissent régulièrement au sein de ce lieu pour créer des projets de groupe et certaines associations en ont fait leur maison des associations.

Par exemple un groupe de « grands-mères » a fabriqué des masques de super héros pour les enfants ont défilé au sein du tiers lieu.

A Boussac, la collectivité a décidé de faire un test. Ils ont monté un tiers lieu expérimental dans une ancienne boutique à rafraîchir. Des activités de co working et de yoga devaient être développées. Pendant les travaux un point d'interrogation était dessiné sur les vitres et les portes étaient tout le temps ouvertes. Les gens passaient, posaient des questions... ce qui permettait de créer un premier contact, d'identifier clairement le lieu, de donner la possibilité aux gens de se l'approprier et de dépasser la crainte de passer la porte. Ainsi les gens étaient doucement amenés à venir sans stress et ça a fonctionné.

Il n'y a pas que des tiers lieux qui réfléchissent à l'humain. La bibliothèque de Lézou propose un nouveau modèle, de nouvelles activités pas obligatoirement autour du lieu et de son utilité.

### **Et les autres alternatives / actions ?**

A Rouen ou en Bretagne, les habitants ont mis en place de courtes vidéos pour rencontrer les gens de leur village. Ils présentent leur activité, comment ils sont dans leur village etc. Ils passent par Youtube, mais certains tiers lieux peuvent aussi montrer ces vidéos.